

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff, M, Lachal, Mme Bourrat

Parents : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Lorton Angélique, Mme Stevens Coline, Mme Lacarelle Elodie

Mairies : M. Chanut, Mme Corre et Mme Jonon pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Boucaud pour la mairie de Châteauneuf, Mme Bresson pour la mairie de Tancon, Mme Dessertine pour la mairie de Saint-Edmond

Excusés : Mme Bert, Mme Petit (maître E), M. Bert et Mme Bonnetain (mairie), Mme Tarje (DDEN), Mme Carrie et M. Level (parents)

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Wolff

En amont, la directrice remercie Françoise Bouillot, qui a pris ses droits à la retraite, pour son investissement auprès des enfants de l'école.

Elle souhaite la bienvenue à Katia Noblet pour la prise de ses nouvelles fonctions en temps qu'ATSEM en maternelle.

PROJET DES CLASSES

Nous nous efforçons de faire vivre notre école malgré le contexte sanitaire qui nous limite.

Les 4 classes :

- Médiathèque intercommunale « Le quai des mots » : accueil des classes interdit à la médiathèque mais Marine Bestel a pu venir dans chaque classe présenter un album et animer une séance. Ceci a été très apprécié par les élèves.

Par contre, une autre séance du même type était prévue pour chaque classe en mars-avril, mais, sous prétexte du contexte sanitaire, cette 2ème séance avait été annulée. C'était une décision surprenante et décevante. Mais un courrier du président de la communauté de communes reçu ce 28 janvier atteste de la remise en place de ces animations, soit à la médiathèque soit dans nos classes.

- Entretien du jardin : les framboisiers ont été repiqués le long du mur, les carrés ont été désherbés. Les bordures sont cassées : y a-t-il moyen de les refaire ? M. Chanut suggère de voir cela directement avec Laurence Chetaille.

- Anniversaires : toujours fêtés à la fin de chaque mois.

- Le rucher des bruyères : lors du marché organisé par les p'tits loups le 19 novembre, vous avez peut-être fait connaissance avec Alain Demure, apiculteur à Ecoche. Une collaboration entre cet apiculteur et l'école est mise en place. M. Clapot a offert une ruche pédagogique à M. Demure. En retour M. Demure a parrainé une ruche au nom de l'école et il va intervenir à l'école au printemps pour la présenter et présenter aussi le travail des abeilles. Le miel produit par cette ruche sera offert aux familles.

- Les sapins de Châteauneuf : l'association les amis Castelneuviens a à nouveau souhaité que ce soit les enfants qui soient le jury pour l'élection du plus joli sapin de Châteauneuf. Les élèves ont pris grand plaisir à remplir ce rôle : visite des sapins lors d'une balade à Châteauneuf, vote, dépouillement...

- Fête de Noël : vendredi 18 décembre (cuisine, cadeaux...)

Un sapin a été cette année installé sous le préau et décoré par tous les élèves tour à tour. Remerciement aux familles rurales pour leur don de 1 000€ qui permet d'offrir de jolis cadeaux aux classes. Cette année, l'accent a été mis sur le matériel de cirque avec l'achat d'objets de jonglage (anneaux, massues, assiettes chinoises, diabolos...). D'autres achats ont aussi été faits : une cuisine pour aménager la cabane des maternelles, des dictionnaires pour les CE-CM, des jeux éducatifs, des jeux de cour.

- La galette des rois : les CM ont cuisiné 4 galettes. Ils en ont gardé une pour la déguster et en ont offert une à chaque classe pour que tout le monde se régale.

Les CP :

- Fabrication de papier recyclé

Les CM :

- Intervention de Mme Mulepatie, professeur d'allemand au collège Jean Mermoz, pour une séance de découverte de l'allemand.
- Intervention de Mme Galéa de la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur le thème de la pollution de nos rivières.
- Projet « Sing it ! Play it ! » : c'est un projet qui allie l'anglais à l'éducation musicale de manière européenne. Les CM vont publier sur Etwinning (plateforme hébergée sous Erasmus) une présentation de leur cadre de vie, plusieurs comptines anglaises qu'ils auront créées ou mises en sons. Plusieurs classes européennes (Italie, Espagne, Croatie, Grèce, Turquie...) participent à ce projet. Les CM de Saint-Maurice pourront donc échanger, en anglais, avec toutes ces classes.
- Projet « Le parlement des enfants » : la candidature de la classe des CM a été retenue pour produire une proposition de loi sur le thème de l'alimentation. Chaque année, une proposition de loi écrite par des élèves est votée au parlement et devient une loi. Les CM ont souhaité axer leur travail sur le thème de l'élevage des animaux. La proposition de loi est à transmettre avant le 5 février.

Projets à venir :

- Fête de carnaval : vendredi 05 février (cuisine et goûter, confection de chapeaux, monsieur Carnaval)
- CM : Projet « La biodiversité en jeux » : c'est un projet qui permet de travailler les sciences et les nouvelles technologies. Il s'agira de créer un jeu en ligne sur un thème de la biodiversité.
- CE1-CE2-CM1-CM2 : un voyage de 3 jours sur le thème « Nature et cirque » au centre du Croux à St-Léger-sous-Beuvray (vers Autun). Voyage initialement prévu du 31 mars au 02 avril, puis rallongé d'un jour du 30 mars au 02 avril et maintenant décalé du 29 juin au 02 juillet en espérant un contexte sanitaire plus favorable. Actuellement, les sorties avec nuitées sont interdites pour les mois de mars et avril. Le DASEN se prononcera ultérieurement pour les mois de mai et juin.

Remerciements aux p'tits loups qui ont accepté de financer un voyage de 4 jours au lieu de 3 et à la mairie de Saint-Maurice qui a alloué une subvention de 1 000€ pour le voyage scolaire : subvention qui dépasse le montant du transport (750 €).

BUDGET

- Budget de la coopérative : à ce jour 3 045,22 €

Ce budget important s'explique par le fait qu'en 2020 aucune sortie en bus n'a été faite. Bénéfice de la vente « Les chocolats de Noël » : 1 357,89 €, remerciements aux familles qui se sont impliquées dans cette vente, près de 3 familles sur 4. Montant total des ventes : 5 671,55 €.

Les récompenses ne pourront pas remises avant les vacances à cause des absents.

Prochaine action : les photos de classes avec portrait des enfants et/ou fratries le 6 avril

Ce budget permet divers achats et sorties tout au long de l'année : livres, abonnements, transport...

Comme les comptes sont bons, l'école a décidé d'investir dans l'achat de 2 étagères de bibliothèque et de 20 cale-livres pour parfaire l'agencement de la bibliothèque qui laisse à désirer.

Montant total des achats : 662,69 €.

- Budget de la mairie : 3 159 € restants

Peu d'achats ont déjà été faits pour l'instant.

Achat d'un VPI (Vidéo Projecteur Intercatif) par la mairie qui a bénéficié d'une subvention de 50 % de l'inspection académique, le reste à charge étant aux frais de la mairie. Ce VPI sera installé dans la classe d'Anaïs Pires de Sa dès que la notification officielle d'attribution de la subvention sera reçue en mairie. Mme Giraud espère que ce nouveau dispositif sera en place pour la rentrée de septembre.

POINT SUR LA RENTREE 2021

Contexte plutôt rassurant : 75 élèves actuellement sont inscrits et 3 nouveaux élèves intègrent l'école le 22 février, ce qui portera l'effectif total à 78 élèves.

Prévisions rassurantes : 84 élèves devraient être présents sur l'année scolaire 2021-2022.

Pour la rentrée 2021, 5 élèves de Tancon réintégreront leur village en GS, 7 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 14 nouvelles inscriptions en plus des 4 inscriptions déjà prévues pour cette année 2020-2021.

Mme Jonon demande si l'accueil des TPS en cours d'année est toujours d'actualité. Mme Giraud répond que actuellement oui, ceci se pratique mais que ce sera à rediscuter pour la rentrée prochaine car la classe des TPS-PS-GS est très chargée cette année, avec 28 élèves, et que les rentrées en cours d'année augmentent l'effectif.

RYTHME SCOLAIRE A LA RENTREE 2021

Il est cette année obligatoire se statuer sur le renouvellement de l'organisation du temps scolaire de l'école.

Pour rappel, le rythme « normal » est la répartition des 24 heures d'enseignement sur 4 jours et demi, ce qui signifie école le mercredi ou samedi matin.

La répartition des 24 heures sur 4 jours relève d'une dérogation délivrée par les services académiques suite à la consultation des conseils d'école et municipaux.

Une enquête a donc été donnée aux familles pour connaître leur positionnement sur ce point-là.

52 familles sur 54 ont rempli cette enquête et une très large majorité (98%) s'est exprimée en faveur du maintien du rythme scolaire sur 4 jours. Une seule famille souhaiterait revenir à un rythme de 4 jours et demi.

Le conseil municipal a fait le même choix donc la demande de dérogation peut être formulée. Elle sera ainsi acceptée sans aucun souci.

QUESTIONS DIVERSES

- Les parents demandent qu'une poubelle soit installée devant le bâtiment des p'tits loups : M. Chanut trouve cette idée très pertinente.

- Les parents se plaignent de la sortie tardive de la classe des petits. Mme Giraud est surprise de cette remarque spécifiquement à la classe des petits. En effet, les 4 classes arrivent certains jours en retard car il suffit d'un contretemps au moment de la préparation des rangs pour que le timing ne soit plus respecté. L'équipe enseignante s'efforce de faire au plus vite et prend en compte cette remarque mais demande de la compréhension de la part des familles par rapport à cela.

- Il est reproché que le goûter de la garderie ne soit pas pris à table. Suite à cette remarque, des bancs ont été installés afin que les enfants ne goûtent plus par terre. Les parents demandent pourquoi les enfants ne goûtent pas à table dans la garderie. Il s'avère qu'il n'y a pas assez de tables à la garderie et que les enfants ne peuvent pas être scindés en 2 groupes puisqu'une seule personne les surveille.

La question de savoir comment les enfants font pour boire est abordée. Après renseignements, les enfants peuvent boire soit dans leur gourde qu'ils amènent pour leur goûter soit dans un verre fourni par Katia ou Anne-Marie.

- Mme Giraud explique qu'il y a parfois des remontrances de parents, souvent exprimées par mail durant le week-end, sur des points de détail comme par exemples les retards ou les livres de bibliothèque. Selon elle, ceci pourrait parfois être évité.

- Rappel de la date du 3^{ème} conseil d'école : Lundi 14 juin à 19h.

La séance est levée à 20h10.

La présidente de séance S. Giraud



La secrétaire de séance C. Wolff

